

Enquête d'insertion à douze mois des dispositifs du conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2022



Chiffres clés



88% des répondants ont obtenu une certification.



78% des répondants en emploi déclarent que ce dernier est en relation avec la formation suivie.



Représentation de l'avenir professionnel
Confiant, optimiste 80%

Taux de réponse
65%
 soit 5 980 répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2023 interroge les stagiaires bénéficiaires du Qualif Emploi individuel et du Qualif Emploi programme. Parmi les 9 130 sortants, 5 980 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone.

Bâtiment - Travaux publics

1 120 sortants → 670 répondants → 60%

69% sont en emploi, douze mois après la sortie de formation.

4% poursuivent une formation.

Définitions des termes signalés par

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). → Niveau 3 (anciennement V)
Niveau bac	Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. → Niveau 4 (anciennement IV)
bac+2	Sorties avec un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). → Niveau 5 (anciennement III)
≥ bac+3	Sorties avec un diplôme de niveau bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau bac+4 (maîtrise, master 1). → Niveau 6 (anciennement II)
≥ bac+5	Sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). → Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi. Plusieurs critères sont définis :

- Ne disposer d'aucune qualification ;
- Être en situation de handicap reconnu ;
- Être en demande d'emploi depuis plus de 24 mois ;
- Être âgé de 45 ans ou plus ;
- Avoir réalisé une prestation de la gamme Prépa ou bénéficié d'un accompagnement à l'accès à la qualification ;
- Bénéficier des minimas sociaux ;
- Résider dans un Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou dans une commune classée en Zone de revitalisation rurale (ZRR).

Pour la cohorte 2022, 5 230 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide au moins une formation de niveau bac+2.



Bâtiment - Travaux publics

1 120 sortants 670 répondants

Les sortants de formation en 2022

LE DOMAINE

12% de l'ensemble des sortants en 2022
Tous domaines, tous dispositifs

5 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Second œuvre	41%
Menuiserie du bâtiment, travail du bois et couverture	31%
Gros œuvre - Maçonnerie	16%
Études bâtiment - Génie civil	8%
Travaux publics	5%

LES DISPOSITIFS

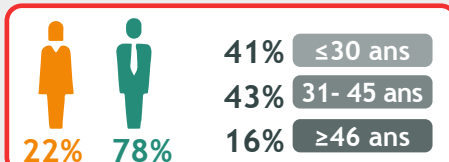
95% Qualif Emploi programme
5% Qualif Emploi individuel

LES FORMATIONS

29 OF (+7 hors Bretagne)
55 formations (+6 hors Bretagne)

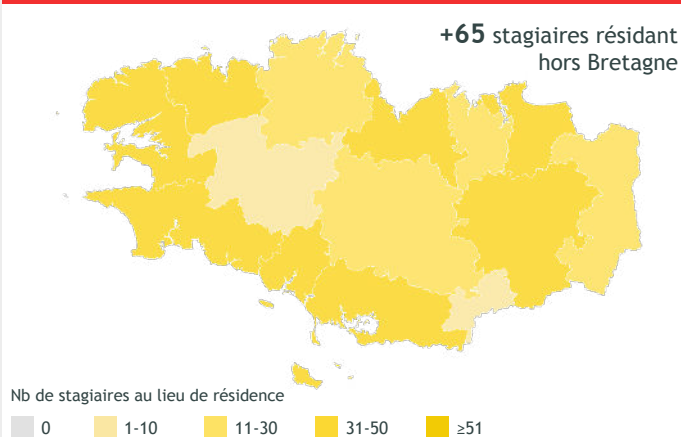
LE PUBLIC

(en % des sortants du domaine)



61% de publics prioritaires ¹

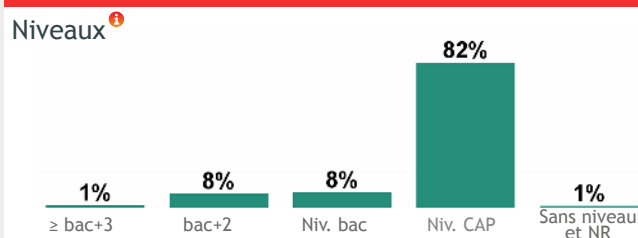
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)



Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

140 Titre professionnel peintre en bâtiment
80 Titre professionnel d'agent de maintenance des bâtiments
60 Titre professionnel menuisier poseur-installateur

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 60%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

88% ont obtenu une certification.
Public non prioritaire 92%
Public prioritaire 85%

76% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur ¹ à leur niveau de départ l'ont validée.

74% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation.

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- 1 Cette formation m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles.
- 2 Le fait de suivre cette formation m'a motivé(e) pour rechercher un emploi.
- 3 Elle m'a donné envie de continuer à me former.

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

82% ont eu au moins un emploi au cours des douze mois

Parcours d'emploi 57%
Situation de chômage 16%
Alternance emploi/chômage 3%
Situation d'inactivité 12%
Parcours de formation 7%
Autre 4%

Comment décrivez-vous les douze mois suivant votre formation ?



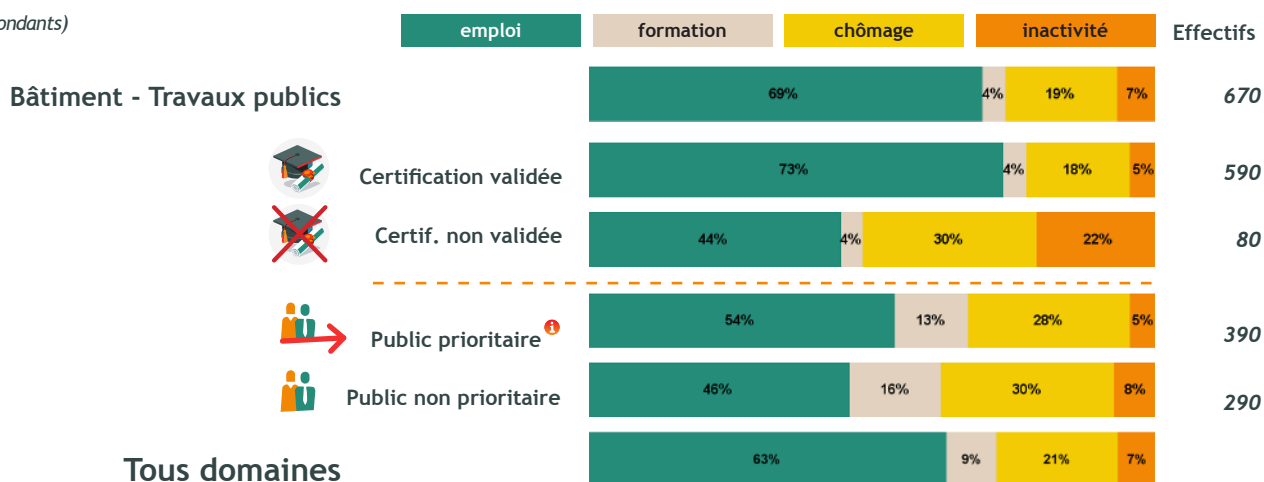


Bâtiment - Travaux publics

1 120 sortants → 670 répondants

Situation douze mois après la fin de formation

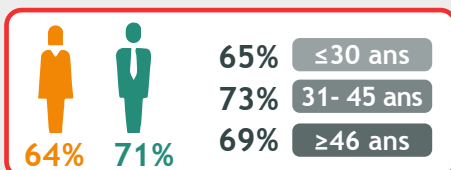
(en % des répondants)



L'emploi douze mois après la fin de formation

69% des répondants en emploi, soit 470 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



Lecture :
64% des femmes et 71% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, douze mois après leur formation.

66% des publics prioritaires ⁱ

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



78% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie.

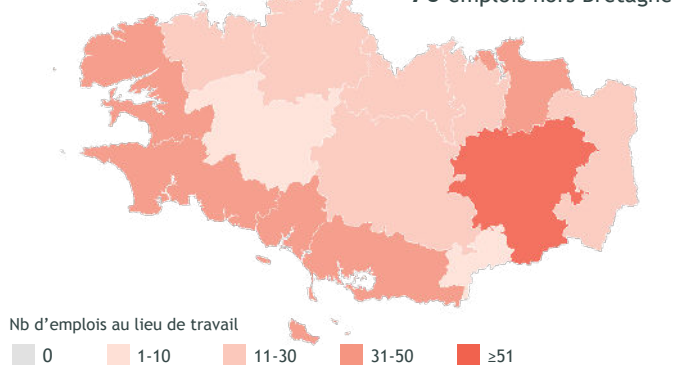
73% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie (résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥10 par niveau)

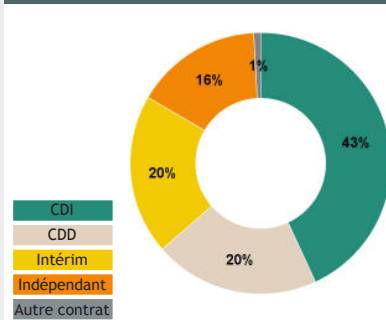
Niveaux ⁱ	Effectifs
≥ bac+5	
bac+3	
bac+2	50
Niv. bac	50
Niv. CAP	360

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+70 emplois hors Bretagne



Nature du contrat



Temps de travail



Parmi les répondants à l'enquête :

- 64% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée.
- 26% déclarent que leur situation professionnelle est similaire.
- 7% considèrent qu'elle s'est dégradée.

Représentation de l'avenir professionnel





Bâtiment - Travaux publics

1 120 sortants 670 répondants

Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
Bâtiment - Travaux publics	1 120	670	60%	470	69%	30	4%
Études bâtiment - Génie civil	90	60	82%	50	89%	<5	2%
Conducteur de travaux - bâtiment et travaux publics - tous corps d'État	20	20	82%	20	89%	-	
Gros œuvre - Maçonnerie	180	100	59%	70	66%	10	8%
Titre professionnel maçon(ne) du bâti ancien	30	10	44%	10	58%	<5	17%
Diagnostic immobilier	30	20	65%	10	59%	-	
Titre professionnel maçon	30	10	38%	10	60%	<5	20%
Technicien du cadre bâti	20	20	75%	10	61%	-	
CQP cordiste	20	10	55%	10	73%	<5	9%
Ouvrier en écoconstruction	10	10	77%	10	100%	-	
Ouvrier professionnel en restauration du patrimoine	10	10	77%	10	60%	<5	20%
Menuiserie du bâtiment, travail du bois et couverture	350	230	67%	160	67%	10	4%
Titre professionnel menuisier poseur-installateur	60	40	56%	20	61%	<5	6%
CAP charpentier bois	60	40	73%	30	68%	<5	2%
CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	50	40	86%	30	70%	10	11%
Titre professionnel menuisier agencier	50	30	54%	20	62%	-	
Titre professionnel constructeur bois	40	20	56%	10	52%	-	
Titre professionnel couvreur-zingueur	30	20	64%	10	67%	-	
CAP menuisier installateur	20	10	74%	10	79%	-	
Titre professionnel technicien d'études en construction bois	20	20	88%	10	93%	-	
Second œuvre	460	250	53%	170	71%	10	2%
Titre professionnel peintre en bâtiment	140	70	48%	40	63%	-	
Titre professionnel d'agent de maintenance des bâtiments	80	50	66%	40	80%	<5	2%
Titre professionnel plaquiste	60	20	41%	20	74%	<5	4%
CAP peintre applicateur de revêtements	50	20	43%	10	62%	-	
Titre professionnel carreleur	30	20	45%	10	40%	<5	7%
CAP maintenance de bâtiments de collectivités	20	20	91%	20	95%	-	
Titre professionnel métallier(ière)	20	10	56%	10	80%	-	
Chargé de maintenance technique polyvalent	20	10	69%	10	82%	-	
Travaux publics	60	40	66%	20	70%	<5	9%
Titre professionnel conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleuse	40	20	66%	20	70%	<5	9%

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥10. Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Delphine BOURDAIS-PARANTHOËN

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christophe LEROY

RÉDACTION

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

MISE EN PAGE

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Mai 2024



GREF Bretagne

5 rue de la Châtaigneraie
35 510 Cesson-Sévigné

Tél. 02 99 54 79 00

www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région



Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com